

Aixo7 Paye En Ligne est un service par internet avec un abonnement annuel

- 1 - TRANSMETTEZ LES DONNEES DE PAYE DE VOS SALARIES en ligne...
- 2 - ON S'OCCUPE DE TOUT : nous réalisons votre paye jusqu'à la DSN !
- 3 - NOUS VOUS LIVRONS VOS BULLETINS en ligne ainsi que vos états de paye.

Tarifs au 01.01.2018



L'abonnement annuel Aixo7 Paye En Ligne inclut :

- Gestion de votre dossier de paye par un interlocuteur dédié, expert dans le domaine de la paye
- Le traitement de la paye sur la base de vos données de paye saisies en ligne
- L'accès en ligne à vos bulletins clarifiés et états de paye produits
- L'établissement et l'envoi de la DSN
- L'assistance de notre équipe sur les questions du suivi de votre dossier de paye

Pour les profils de paye : standard, bâtiment, CHR, agricole, association, garage, spectacle, VRP et apprenti.

	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et +
Abonnement annuel par salarié	141€ HT (11,75€ HT/bulletin)	117€ HT (9,75€ HT/bulletin)	93€ HT (7,75€ HT/bulletin)
Ouverture d'accès au service	150€ HT	250€ HT	500€ HT
Profil hors Standard*	50€ HT	150€ HT	400€ HT
Option bulletin en gestion double : clarifié et non clarifié	120€ HT/an	120€ HT/an	120€ HT/an
Reprise mise en place 1 dossier	140€ HT	140€ HT	140€ HT
Reprise d'un bulletin	9€ HT	9€ HT	9€ HT
Evénement par salarié**	44€ HT	36€ HT	28€ HT

* bâtiment, CHR, agricole, association, garage, spectacle, VRP, apprenti **voir liste sur la fiche produit détaillée

Prestation de reprise d'antériorité à la mise en place du dossier : 140€ HT + 9€ HT/bulletin repris

Il s'agit d'un service facturé (en sus de l'abonnement annuel, des frais d'accès au service et des options) sur la base d'une prestation forfaitaire de reprise et de mise en place du dossier à laquelle s'ajoute une facturation par bulletin à reprendre sur l'exercice de paye en cours.

Par exemple, pour une prestation de reprise et de mise en place d'un dossier (c'est à dire 1 SIRET) pour une entreprise de 3 salariés (soit 3 bulletin/mois) avec une reprise d'antériorité et qui souscrit en mars : 140 € HT + (9,00€ HT x 3 salariés) x 3 mois = 221,00 € HT (sur notre base tarifaire de cette fiche).

Vous avez un nouveau salarié, un salarié sort ? L'évolution de votre abonnement est simplifiée !

En quelques clics, vous souscrivez l'abonnement supplémentaire pour votre salarié. Le réabonnement de l'année suivante sera automatiquement reconduit en tenant compte des salariés entrés ou sortis durant l'exercice de paye.

Pour en savoir plus ou pour toute demande complémentaire, contactez le service commercial :



09 64 37 11 09



commercial@logiciel-paye-en-ligne.fr